## Direction de la citoyenneté, de la légalité et de la coordination

Service des élections, de la réglementation générale et de l'environnement Bureau des élections

Le Bureau des élections est ouvert au public :

de 9 h 00 à 11 h 30

et de 14 h à 16 h,

du lundi au vendredi.

Toutefois, en raison des contraintes sanitaires et dans le respect des gestes barrières, le Bureau des élections ne reçoit que sur rendez-vous pris au préalable par téléphone :

Tél. 04 66 36 41 81 ou 04 66 36 41 85 ou 04 66 36 41 74 ou par mail sur la boîte fonctionnelle :

pref-elections@gard.gouv.fr

Pour toutes vos démarches relatives aux listes électorales, rendez-vous sur le portail dédié aux élections : https://www.elections.interieur.gouv.fr/